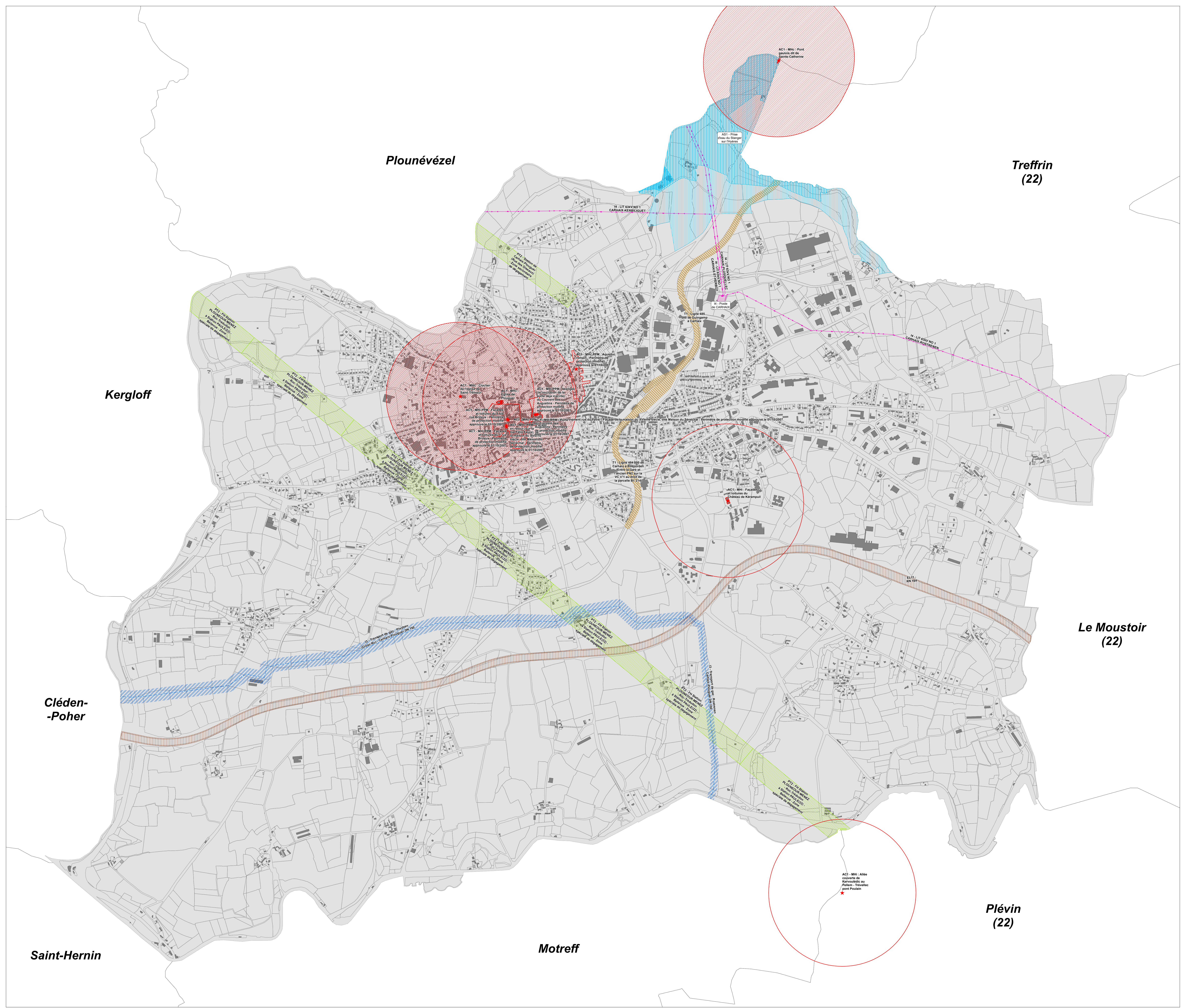




★ AC1 : Protection des monuments historiques classés ou inscrits

Classé

Inscrit

AS1 : Périmètres de protection des eaux potables et minérales

Périumètre 1 (Immédial)

Périumètre P1 (Rapproché)

Périumètre P2 (Rapproché)

EL11 : Interdictions d'accès grevant les propriétés limitrophes des routes express et des déviations d'agglomération

I3 : Canalisations de transport de gaz

Zones d'effets du au risque technologique (moins de 100 mètres d'une canalisation de transport de gaz)

I4 : Protection des lignes électriques

Lignes électriques

Poste

PT2 : Protection contre les obstacles des centres d'émission et de réception radioélectrique

T1 : Servitude de protection des lignes ferroviaires

T7 : Servitude aéronautique à l'extérieur des zones de dégagement

Plan édité le 13/09/2019

PLAN LOCAL D'URBANISME
RÉVISION

CARHAIX
Finistère

Annexes
Servitudes d'utilité publique

Source : DDTM - 2017

Arrêté le : 26 novembre 2018
Approuvé le : 21 octobre 2019
Rendu exécutoire le :